

L'agriculture dans les SCoT

Le SCoT Falaise

OBSE

ENVIRONNEMENT

Septembre 2016

Le SCoT Falaise en chiffres en 2013

48 communes

462 km²

22 000 habitants

2 EPCI

L'agriculture dans le SCoT Falaise



468

exploitations agricoles,

- 47 %
par rapport à 1988

Surface Agricole Utile (SAU*) :
35 756 hectares,
- 4 %
par rapport à 1988



Unité de Travail Annuel (UTA*) :
632 unités,
- 50 %
par rapport à 1988



Unité Gros Bétail (UGB*) :
24 131 unités,
- 24 %
par rapport à 1988

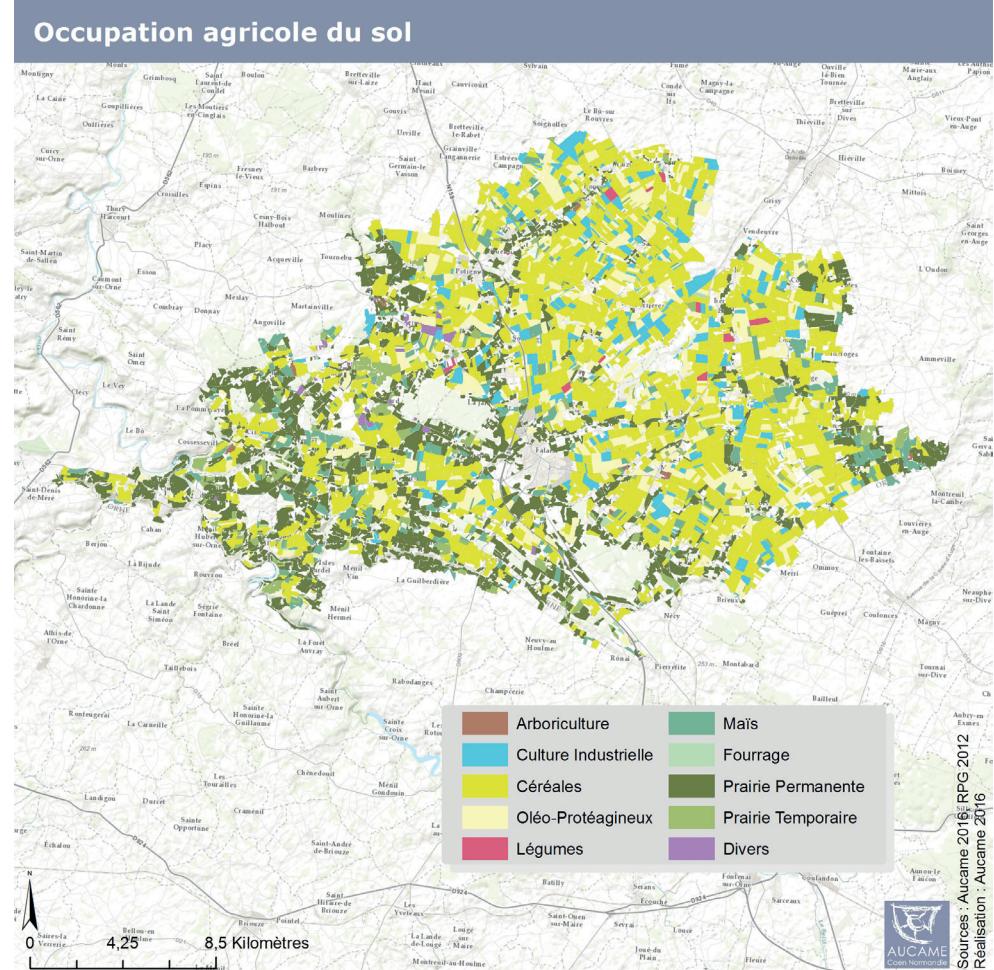
* Voir définitions p.4

Située à 35km au sud de Caen, métropole régionale, le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) comprend 48 communes pour une population totale de 26 000 habitants. Ce territoire valorise 77 % de sa surface en production agricole, contre 72 % pour le SCoT de Caen-Métropole. Intégré comme une continuité de la plaine de Caen sur sa partie Ouest et célèbre pour ses sols limoneux profonds de grande qualité agronomique, le SCoT de Falaise recense diverses occupations agricoles du sol : essentiellement des céréales, des cultures industrielles, de l'oléo-protéagineux et du maraîchage à l'ouest et de la prairie permanente à l'est. Ces distinctions de production entre Est et Ouest traduit des systèmes de production et des unités paysagères différentes : de la grande culture pour l'ouest et de la polyculture et polyélevage à l'Est.

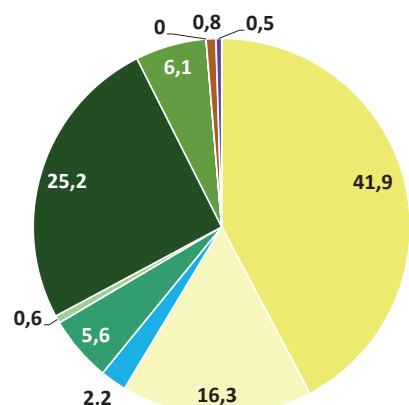
La limite de la plaine de Caen et de la Suisse-Normande influence l'orientation agricole du territoire. Largement orienté vers la grande culture, il n'en néglige pas pour autant l'élevage. Avec 34 % de surface en herbe ; contre 22 % pour le SCoT de Caen-Métropole, l'élevage reste encore importante, malgré un recul de l'activité avec 25 % d'UGB en 30 ans.

Ce double dynamisme urbain et agricole induit de fortes pressions foncières : limiter la consommation d'espace pour l'habitat, les infrastructures ou les zones d'activités constitue la priorité du SCoT approuvé en octobre 2011. Dans ce contexte, les nouvelles formes d'agriculture valorisent des produits locaux peinent encore à se frayer une place.

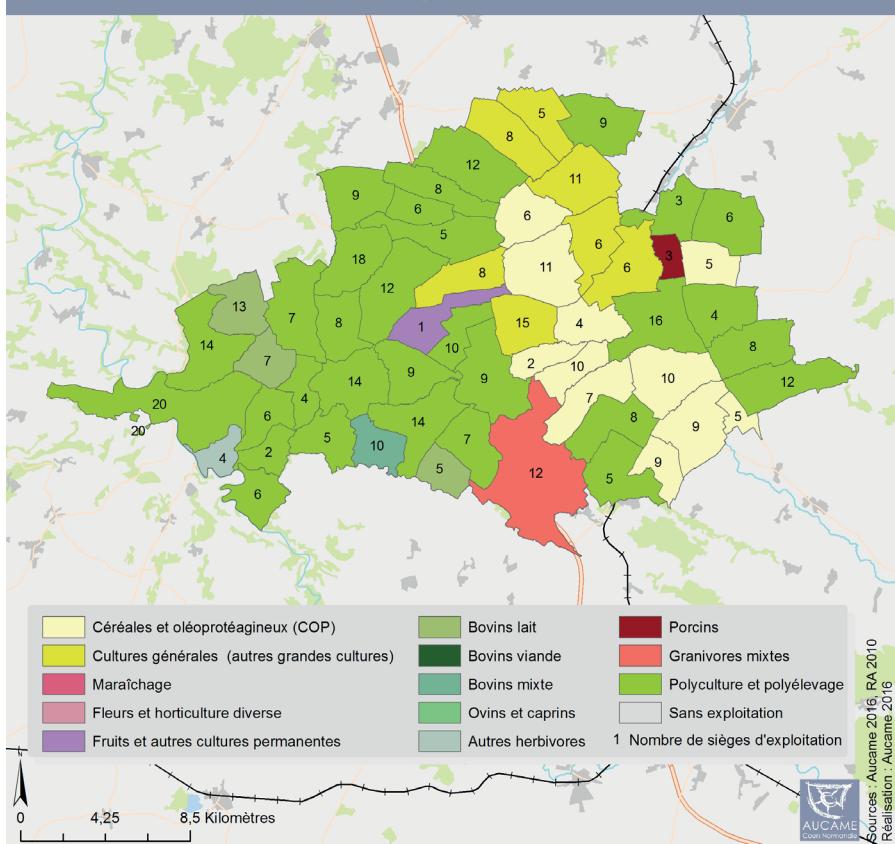
Occupation agricole du sol



Occupation agricole du sol en 2012

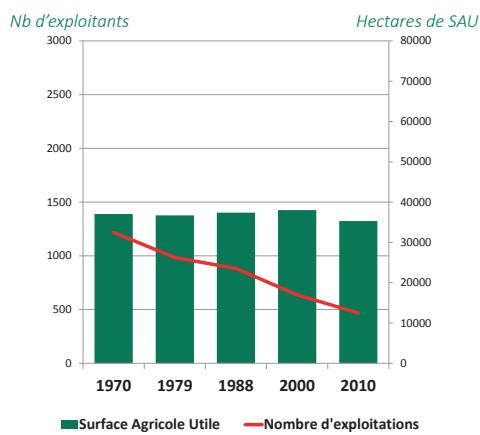


Orientation technico-économique de la commune

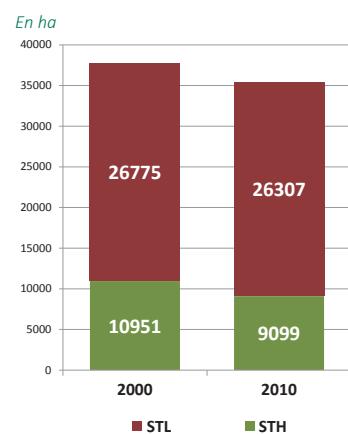


La carte ci-dessus représente l'activité agricole principale et le nombre de sièges d'exploitations par commune. On retrouve la continuité de la plaine de Caen caractérisée par de la grande culture jusqu'à Falaise et un mixte de polyculture, polyélevage au abord de la Suisse-Normande. D'autres activités se distinguent sur le territoire du SCoT. L'activité légumière, porcine et de volaille sont représentées et localisées en périphérie du bassin de consommation Falaisien.

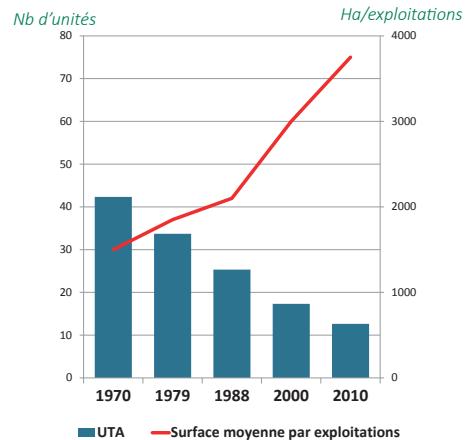
Évolution de la surface agricole utile (SAU) et du nombre d'exploitations agricoles depuis 1970



Répartition de la superficie toujours en herbe (STH) et des terres labourables (STL)



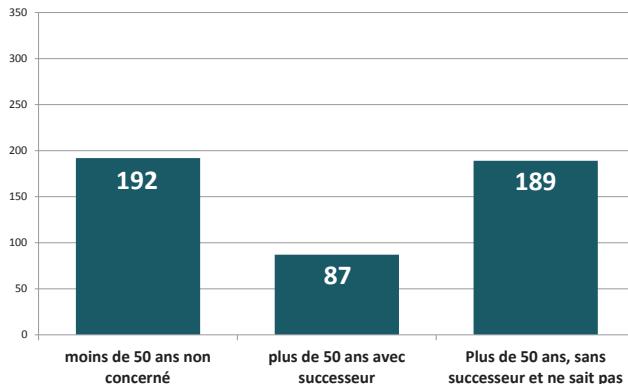
Évolution des unités de travail annuel (UTA) et du nombre d'hectares par exploitations



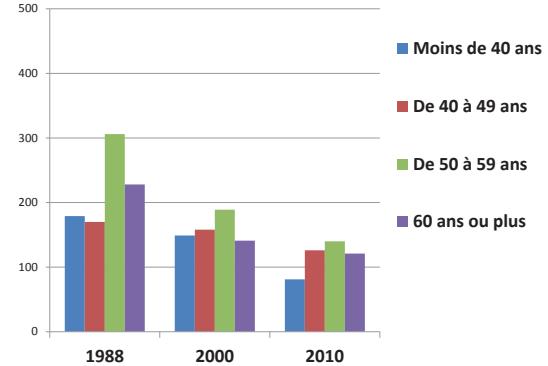
Le SCoT de Falaise affirme une continuité avec le SCoT de Caen-Métropole. Depuis 1970, le nombre des exploitations agricoles et le nombre d'actifs agricoles ont été divisés par trois.

En conséquence, dans le même temps, la surface moyenne des exploitations est passée de 30 hectares à 75, une partie des surfaces toujours en herbe ont été labourées et mécanisées. Le secteur agricole, qui a perdu près de 1500 emplois depuis 1970, a perdu aussi 5 % de sa surface par la croissance de l'urbanisation. Si l'augmentation des rendements a pu compenser un temps cette diminution des moyens de production, on arrive aujourd'hui à un palier. Désormais, également urbain signifiera diminution de la production agricole et alimentaire.

Succession des exploitations agricoles en 2010



Répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation

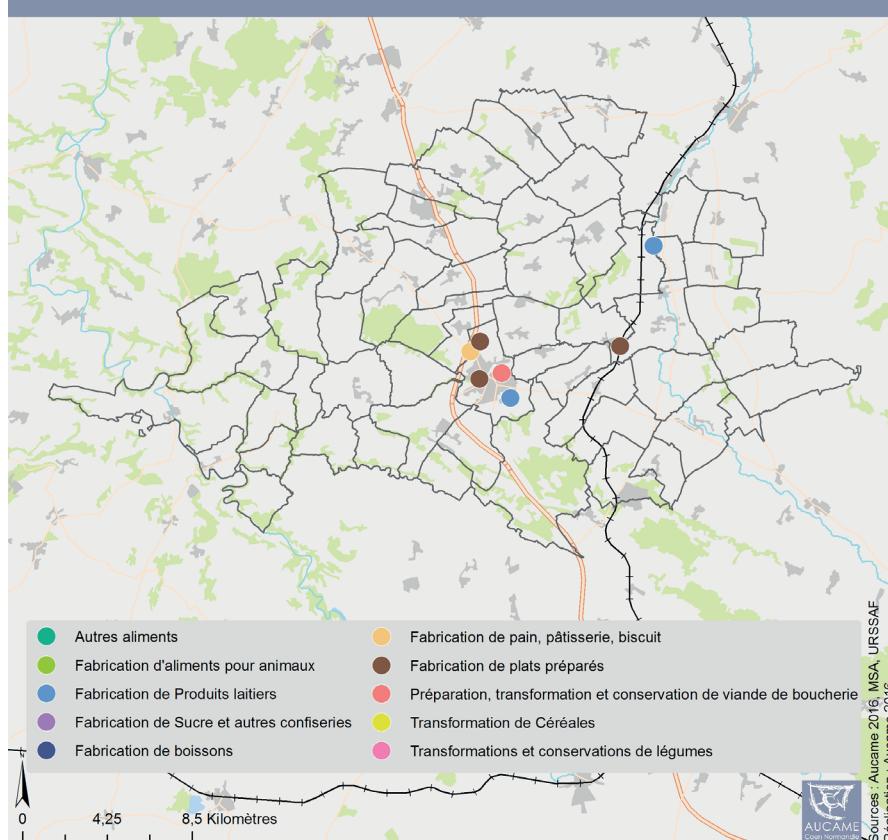


Les graphiques ci-dessus donnent des indications sur la pérennité de l'activité agricole. A gauche, on constate que les agriculteurs de plus de 50 ans qui connaissent leur successeur sont très minoritaires (87 contre 189). La pyramide des âges à droite permet de visualiser le vieillissement des chefs d'exploitation depuis 1988 : aujourd'hui, les agriculteurs de moins de 40 ans représentent 17 % de la population agricole alors que ceux de plus de 60 ans en représentent 26 %. Cette répartition est inversée relativement à tous les autres secteurs professionnels en France.

Paysages agricoles du territoire du SCoT Falaise



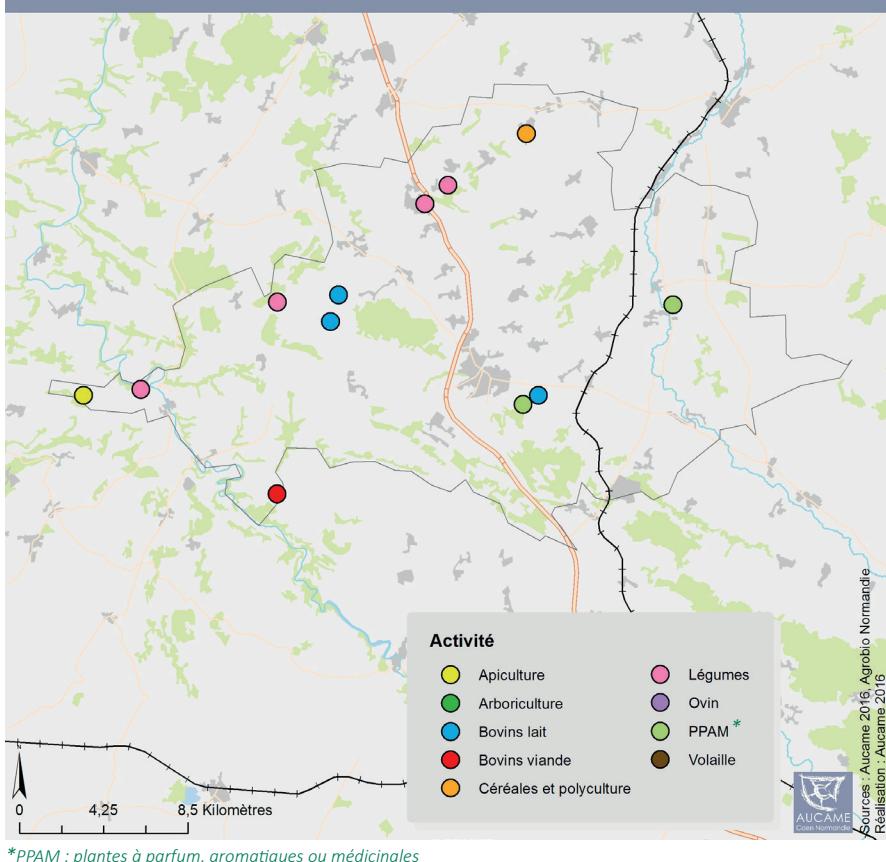
Etablissements de transformation



Fort de production à la fois spécialisées (céréales, cultures industrielles) et diversifiées, le territoire du SCoT de Falaise concentre une activité agroalimentaire dans plusieurs secteurs, de la viande à la céréale, les matières premières connaissent de nombreuses transformations.

La ville de Falaise polarise l'essentiel de l'activité. Les types de transformations sont plutôt hétérogène, de la viande, aux céréales en passant par les plats préparés ou la fabrication de produits laitiers. Le SCoT concentre donc 7 établissements de transformations, fabrications et conservations, totalisant 334 emplois. L'activité agroalimentaire s'insère dans le périmètre du SCoT comme un élément structurant du territoire et de l'activité agricole.

Exploitations en agriculture biologique



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

12 exploitations
(2,5 %) en
agriculture
biologique



Source : Agribio Normandie

soit 3,5 %
des exploitations biologiques du
Calvados sur 9,4 % de la SAU.

Deux activités se distinguent :
le **maraîchage** (4 exploitations)
et l'**élevage** (4 exploitations)



6 opérateurs :

5 producteurs¹
1 transformateur²
0 distributeur³

Source : Agence-bio, juin 2015

¹ Producteurs : agriculteurs qui produisent, transforment et vendent à la ferme.

² Transformateurs : boulangeries, boucheries, crèmeries...

³ Distributeurs : négociants, grossistes, revendeurs sur les marchés.

Les enjeux agricoles du SCoT Falaise

- Le foncier** reste l'enjeu primordial du SCoT Caen Métropole : au-delà de la limitation de la consommation d'espace, enjeu désormais partagé par les collectivités, un travail sur les franges urbaines reste à faire pour aménager les limites paysagères de la ville et pour faciliter l'installation de porteurs de projets en agriculture de proximité.
- L'environnement** devient aussi un enjeu partagé par les urbains et les ruraux : la qualité de l'eau, de l'air et des sols est directement liée aux produits phytosanitaires employés, au renouvellement du bocage, aux techniques culturales et au maintien des continuités vertes et bleues à travers les villes et les champs. La préservation de la biodiversité et la variété des unités paysagères du territoire renforce de plus les atouts touristiques du littoral, de la vallée de l'Orne et des lieux de mémoire.
- L'économie productive** que constituent l'agriculture et l'agro-alimentaire est potentiellement créatrice d'emplois si de nouveaux agriculteurs s'installent sur de petites surfaces et permettent la création

de filières innovantes en produits locaux. La filière exportatrice (céréales, lin, betterave, colza...) n'est pas menacée par ces nouvelles filières alimentaires de qualité et peut au contraire en bénéficier, grâce au rapprochement entre les habitants et leur agriculture : l'interconnaissance aide à préserver les exploitations agricoles proches des franges urbaines, en créant un attachement paysager et un lien social.

- La planification** représente à la fois un enjeu et un outil pour mettre en œuvre tous ces enjeux majeurs. En plus du rôle structurant du SCoT, le développement de l'agriculture peut bénéficier de dispositifs spécifiques au territoire : la feuille de route agriculture du Pôle métropolitain, un éventuel plan local de l'agriculture, le maintien des exploitations maraîchères sur les communes concernées... À toutes les échelles, des actions planifiées sont possibles : une gouvernance transversale aux divers niveaux du territoire et aux acteurs (élus, agriculteurs, entreprises, associations, chercheurs...) permet en général l'élaboration de stratégies à la fois partagées et opérationnelles.

Définitions INSEE et AGRESTE

Exploitations agricoles : Dans le recensement agricole, l'exploitation agricole est définie comme une unité de production remplissant les trois critères suivants :

- Produire des produits agricoles ;
- Avoir une gestion courante indépendante ;
- Atteindre certains seuils en superficie, production ou nombre d'animaux.

SAU (Surface Agricole Utile) : La superficie agricole utilisée (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

UTA (Unité Travail Annuel) : L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. (une année culturelle).

UGB (Unité Gros Bétaill) : Les UGB « alimentation totale » qui comparent les animaux en fonction de leur consommation totale d'aliments (grossiers et/ou concentrés). Elles concernent tous les animaux.

Réalisation & mise en page : Aucame 2016

Contact : as.boisgallais@aucame.fr

Directeur de publication : Patrice DUNY

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
02.31.86.94.00 / contact@aucame.fr

www.aucame.fr

